

CAMP DE JOUR



Emploi : Animateur/trice

Sous la supervision de la coordination du camp de jour, l'animateur voit à programmer les journées, à animer et à encadrer sécuritairement un groupe d'enfants.

ENCORE CETTE ANNÉE: Horaire rotatif de 4 jours de 10 h par semaine et prime de 350 \$ à la fin de l'été.

Description du poste :

- Élaborer la programmation journalière des activités pour son groupe
- Animer les groupes qui lui sont confiés
- Voir à la sécurité des enfants
- Participer à l'encadrement lors d'activités spéciales et de sorties
- Participer aux rencontres de suivi des animateurs avec le coordonnateur
- Assurer un suivi auprès des parents
- Être ouvert à effectuer certaines tâches connexes.

Exigences :

- Être âgé de 16 ans et plus, le 30 juin 2024
- Être actuellement aux études et y retourner en septembre 2024
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi
- Être certifié en secourisme (min. 8 h) ou accepter de suivre une formation au printemps 2024
- Certification DAFA (un atout)
- Minimum 1 an d'expérience en animation et/ou 3 ans en gardiennage auprès d'enfants âgés entre 5 et 12 ans.

Aptitudes et attitudes :

- Posséder des aptitudes en animation, en planification et en organisation
- Être capable de travailler en groupe et avoir un bon esprit d'équipe
- Être en bonne santé physique
- Aimer les enfants, prendre plaisir à jouer dehors, être dynamique, patient et créatif
- Démontrer de l'autonomie, de l'initiative et du leadership.

Conditions de travail :

- Contrat de 8 semaines (17 juin au 9 août)
- Être disponible du 12 août au 16 août pour la semaine supplémentaire
- Horaire de 4 jours / semaine
- Prime de fin d'été de 350 \$
- Prévoir quelques weekends et soirées (inscriptions, formations et réunions)
- Salaire : Selon la politique de rémunération en vigueur

Pour vous préparer à l'entrevue:

- Date : Début avril
- Questions :
Quelles sont les attentes vis-à-vis les animateurs?

Pour Postuler

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 6 avril 2024. Seules les personnes convoquées en entrevues seront contactées par téléphone.